

Assemblée générale

L'assemblée générale de la CNAV s'est tenue le 29 mars dernier à Fleurier avec plus de 90 personnes. Nous vous transmettons ci-dessous un résumé des informations :

Le bon résultat obtenu au niveau fédéral, notamment la correction du budget agricole ainsi que la belle victoire pour la votation sur la sécurité alimentaire avec plus de 88 % de OUI sur Neuchâtel.

Les rapports respectifs ont traité du devenir des initiatives à voter (Souveraineté alimentaire, Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques et pour la dignité des animaux de rente) ainsi que des initiatives prochainement en traitement par les chambres fédérales (Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti, Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables, Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique) et pour terminer l'initiative en cours de récolte de signatures : Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse. Ainsi, l'alimentation et l'agriculture sont au centre des débats de société actuellement. Pour la profession, il apparaît très important de pouvoir expliquer les enjeux et de soutenir les projets avec cohérence et conviction. L'agriculture doit se préparer à une communication active sur l'ensemble des sujets à traiter au niveau fédéral.

Au niveau des projets en cours, la CNAV participe activement à la mise sur pied d'un projet de développement régional au Val-de-Ruz, ainsi que du projet de biogaz à La Chaux-de-Fonds et du premier concours du Gruyère AOP au sein du canton de Neuchâtel.

Au niveau financier, les comptes dégagent un léger bénéfice de CHF 4'218.- pour plus de CHF 2,1 millions de chiffres d'affaires. Les comptes 2018 seront impactés par les réductions de soutien du canton de Neuchâtel, à savoir une diminution de CHF 20'000.- pour la vulgarisation et l'administration et CHF 10'000.- pour le marché de bétail. L'agriculture doit malheureusement contribuer à l'effort général, ceci quand bien même des efforts d'économie ont déjà été faits. Cette situation permet tout de même de maintenir les cotisations inchangées pour 2018. Même avec une gestion rigoureuse des comptes, l'année 2019 risque d'être encore plus difficile.

Au niveau statutaire, M. Christophe Tanner remplace M. Stéphane Challandes au comité directeur. Concernant le comité, M. Romane Botteron remplace M. Stéphane Challandes comme représentant pour la production laitière alors que M. André Haussener remplace M. Daniel Kuntzer (SAVAL) et M. Yann Kunzi remplace M. Albert Porret (CPEN).



Beef.ch

Exposition et présentation de race à viande / Cohabitation entre randonneurs et bovins / Production de viande proche de la nature / Gastronomie et dégustation / École à la ferme / Musique et animations diverses...


La beef.ch de La Vue-des-Alpes, propose un grand marché paysan, du terroir et artisanal et recherche :

Producteurs, artisans et autres sociétés de l'arc jurassien


Pour le dimanche 5 août 2018

Location d'un emplacement « artisan » avec stand à disposition sur place : Fr. 40.-

Location d'un emplacement « commercial » avec votre propre stand : dès Fr. 80.-

Inscriptions par courriel :  organisation@beef.ch

Informations générales sur : www.beef.ch


Pour tout renseignement complémentaire, M. Michel Rufer se tient à votre disposition au  079 530 80 68.

Les personnes inscrites recevront une confirmation dans le courant du mois de mai. Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de sélectionner les candidatures.



Agriviva recherche des familles paysannes

Vous recherchez le contact avec les consommateurs de demain, un peu d'aide serait la bienvenue, vous appréciez la compagnie des jeunes et leur faire découvrir le monde agricole vous motive ? Alors vous êtes exactement la famille paysanne qu'Agriviva recherche.

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui sur www.agriviva.ch ou nous contacter au  : 032 889 36 40. Agriviva place des jeunes chez les familles paysannes.

CNAV – Agriviva – Sarah Isler – Camille Nonin



Nouveau directeur de la station viticole

Dès le 1^{er} juillet, l'Office de la viticulture et d'agroécologie sera dirigé par M. Johannes Rösti qui aura également le titre de directeur de la station viticole.

Parfait bilingue, formé en Suisse et à l'étranger, ce docteur en biologie a élargi son spectre de compétences pratiques grâce à l'expérience acquise en tant que chef de groupe au sein de la recherche vitivinicole à Agroscope où il a oeuvré durant les dix dernières années. Ses connaissances pointues, qui portent sur tous les aspects de la filière, son important réseau professionnel au niveau national et international et sa vision large de la production vitivinicole sont les atouts qui ont largement convaincu en faveur de son recrutement. Le Conseil d'État se réjouit de pouvoir bientôt compter sur les compétences de M. Johannes Rösti pour faire rayonner le vignoble neuchâtelois.

Service de l'agriculture

Le concours d'innovation *agroPrix* encourage et récompense déjà pour la 26^{ème} fois des projets innovateurs dans l'agriculture suisse.

Peuvent postuler les paysannes et les paysans ainsi que des groupes qui ont lancé des projets innovants, améliorant durablement la rentabilité d'exploitations agricoles suisses. Outre une somme totale des gains d'environ 50'000 francs, les nominés bénéficient d'une large couverture médiatique dans toute la Suisse.

La date limite de soumission des projets est fixée au 30 juin 2018. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions : Emmental assurance, Emmentalstrasse 23, CP 11, 3510 Konolfingen, ☎ 031 790 31 11,  www.agroprix.ch, agroprix@emmental-versicherung.ch.

Emmental assurance

Mmes Laetitia Balossi et Christelle Oppliger, ☎ 032 889 36 50

Centre collecteur de Montmollin : interdiction de déposer des cadavres en dehors des heures d'ouverture

S'il est vrai que la plupart des citoyennes et citoyens respectent les règles concernant le centre collecteur des sous-produits animaux à Montmollin, une minorité de personnes nous obligent à vous communiquer ce qui suit.

En effet, des cadavres ont été déposés dernièrement au centre collecteur alors qu'il était fermé. Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) vous rappelle qu'en dehors des heures d'ouverture, l'accès au site est interdit. Aucun cadavre d'animaux ne peut être déposé au centre collecteur en dehors des heures d'ouverture.

Pour rappel, l'horaire d'ouverture du centre collecteur de Montmollin est le suivant :

Lundi à vendredi : ouvert de 8h à 12h, puis de 13h30 à 16h.

Samedi et dimanche ainsi que les jours fériés : fermé. Le centre peut exceptionnellement être ouvert mais uniquement sur appel et seulement pour le gros bétail.

Afin de faciliter les opérations de prise en charge des cadavres, nous vous demandons de contacter par téléphone le centre collecteur à chaque fois qu'un cadavre de bovin ou d'équidé doit y être amené (☎ 032 731 12 85).

Par ailleurs, nous vous rappelons que les trappes pour réceptionner les cadavres de petits animaux (anciennement situées à l'entrée du centre) ne sont plus fonctionnelles. Les cadavres de petits animaux doivent aussi être amenés pendant les heures d'ouverture du centre.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

JAB

CH-2053 Cernier



Caves ouvertes 2018

Rédaction :
CNAV – conseil & formation
Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Parution 12 fois par année

Vendredi 4 mai dès 17h00 et samedi 5 mai dès 10h00, plus de 30 vigneronns vous attendent sur le littoral neuchâtelois pour venir déguster leurs crus.

À l'occasion des Caves ouvertes 2018, des navettes seront mises gratuitement à disposition le samedi dès 9h45 et ceci toutes les 20 minutes. Les minibus passeront tous par la gare CFF de Neuchâtel et permettront aux visiteurs de pouvoir se rendre facilement d'un village à l'autre. Les encaveurs neuchâtelois se réjouissent de vous accueillir sur leurs domaines et de vous présenter, tout particulièrement, les atouts d'un millésime 2017 d'exception.

Pour tout renseignement : www.neuchatel-vins-terroir.ch

Important : demande de modification de nature et d'intégration à la SAU

Nous avons constaté certaines incohérences de surfaces dans les dossiers de recensement 2018 et avons procédé à des ajustements.

Pour rappel, les demandes d'adaptation de nature « jardin » sont ou seront intégrées à la SAU pour l'année de contribution 2018.

Par contre, toutes les demandes d'adaptation de nature « forêt » ne seront pas intégrées avant validation du SFFN. Une commission composée de la CNAV, du SFFN et du SAGR a été mise en place pour statuer sur les demandes de nature « forêt ».

Lorsque la requête le nécessite, le Service forestier prendra contact avec l'exploitant pour une vision locale.

Une éventuelle augmentation de surface sera prise en compte rétroactivement.



Informations Marché de bétail

Par animal, le montant décompté pour les cotisations d'assurances passe de Fr. 10.50 à Fr. 13.00 pour les catégories MT, MA, OB, RG, RV et VK et cela depuis le **01.04.2018**.

Nous vous informons que le marché de bétail du **mardi 8 mai 2018** sera ouvert pour les bêtes en box avec label Natura Beef.